



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET ELECTIVE DE L'ASSOCIATION PONTIVY ESCRIME

Cher adhérent(e), parents de tireurs,

Vous êtes invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire et Elective de l'association PONTIVY ESCRIME qui se tiendra le 18 novembre 2023 à 10h dans les locaux du club 2 Quai Presbourg, 56300 Pontivy.

Ordre du Jour

1. Rapport moral
2. Bilan financier saison 2022/2023
3. Bilan sportif saison 2022/2023
4. Renouvellement du Comité Directeur
5. Questions diverses.

Les candidats souhaitant devenir membres du Comité Directeur sont invités à envoyer leur candidature au secrétaire avant le 15 novembre au mail suivant :

pontivy.escrime.secretaire@gmail.com

Conformément à nos statuts, nous sollicitons vivement votre participation pour que le quorum des adhérents à jour de leur cotisation soit atteint afin que l'assemblée délibère valablement. Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier (ci-joint) dûment rempli et signé, étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de 2 mandats.

Les adhérents mineurs de 16 ans ou plus, à jour de leur cotisation, peuvent participer à l'assemblée et ont droit de vote.

Le droit de vote des mineurs de moins de 16 ans est exercé par le titulaire de l'autorité parentale.

A l'issue de cette assemblée, nous avons le plaisir de vous convier à un moment de partage et d'échanges en toute convivialité.

Dans l'attente de vous revoir à cette occasion, je vous adresse mes cordiales salutations.

Pour la présidente de Pontivy Escrime,
Le secrétaire, Stéphane LE TALLEC



Pouvoir Assemblée Générale Ordinaire et Elective



POUVOIR

Je soussigné Mme/M. _____, membre ou représentant légal d'un mineur de moins de 16 ans de l'association Pontivy Escrime, dont le siège est 2 quai de Presbourg, 56300 Pontivy, donne, par la présente, pouvoir au membre dénommé ci-après :

Mme/M. _____, afin de me représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Elective qui se tiendra le 18 novembre 2023 à 10h dans les locaux du club 2 Quai Presbourg, 56300 Pontivy. Elle prendra ainsi part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.

Pour valoir ce que de droit,

Fait à _____, le _____

